

DECISION N° 2019 - 161
DELEGATION DE SIGNATURE SPECIALE

Le directeur général de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine,

Vu le décret n° 73-250 du 7 mars 1973 modifié portant création de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine,

Vu le décret 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles R*321-9 et suivants,

Vu les délibérations n° 13/005, 13/006 et 13/007 du conseil d'administration du 27 mars 2013 relatives au décret GBCP,

Vu la délibération n°15-015 du conseil d'administration du 23 juin 2015 portant approbation du règlement intérieur institutionnel et notamment l'article 17 relatif aux délégations accordées par le conseil d'administration au directeur général,

Vu l'arrêté du 4 octobre 2013 de Madame la ministre de l'égalité des territoires et du logement portant nomination de M. Alain TOUBOL directeur général de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine,

Vu l'arrêté du 25 septembre 2018 du ministre de la cohésion des territoires, prolongeant le mandat de directeur général de l'établissement public foncier de Lorraine de M. Alain TOUBOL, pour une durée de cinq ans à compter du 4 octobre 2018,

Article 1 :

Donne délégation à Madame Coralie REAUBOURG, Négociatrice Foncière, demeurant professionnellement à Pont-à-Mousson, rue Robert Blum, une délégation spécifique à l'effet :

D'ACQUERIR sur M. 


Et moyennant le prix total de **295.137,44 €** (DEUX CENT QUATRE VINGT QUINZE MILLE CENT TRENTE SEPT EUROS ET QUARANTE QUATRE CENTIMES)

Les biens désignés ci-après :

Commune de LARONXE

Un ensemble de parcelles cadastrés comme suit :

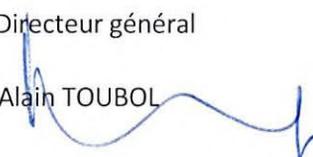
Section	N°	Lieudit	Surface (m ²)
ZD	124	Le Lieffin	0ha 01a 44ca
ZD	255	Le Lieffin	0ha 26a 87ca
C	682	Betaigne	1ha 57a 58ca
C	642	Betaigne	0ha 30a 48ca
C	683	Betaigne	0ha 11a 27ca
C	588	Betaigne	0ha 02a 63ca
C	678	Betaigne	0ha 09a 91ca
C	679	Betaigne	0ha 01a 34ca
SURFACE TOTALE			2ha 41a 52ca

Article 2 :

La présente décision sera publiée sur le site internet de l'établissement public foncier de Lorraine.

Le Directeur général

Alain TOUBOL



Fait en un exemplaire,

Pont à Mousson, le 21 NOV. 2019

PRÉPARONS DES TERRITOIRES D'AVENIR